Esther Herranz Garcia, Vice-présidente de la Commission de l'environnement, du climat et de la sécurité alimentaire (ENVI) – PPE / Esther Torreblanca, Jules Duboust

Eurodéputée au sein du groupe **PPE**, j'ai siégé au Parlement européen de 2002 à 2019, puis depuis 2024. **Vice-présidente de la commission** de l'environnement, du climat et de la sécurité alimentaire (ENVI), je suis formée en climatologie appliquée et risques environnementaux. J'ai été directrice générale des fonds européens et des relations avec l'Union du gouvernement de La Rioja et membre du Comité européen des régions, ce qui m'a confrontée aux réalités de la mise en œuvre locale des politiques européennes. Je défends une **transition tranquille**, menée à un rythme que le secteur primaire et économique puisse assumer.

Partie 1 - Contexte de la mise à l'agenda européen

Depuis l'adoption, en 2018, du règlement (UE) 2018/1999 sur la gouvernance de l'Union de l'énergie et de l'action pour le climat, le contexte a profondément changé : aggravation des **effets du changement climatique** (illustré par l'été 2026), **crises géopolitique** entrainant des **crises énergétiques** (Russie, Moyen-Orient). Tout cela dans un contexte général **d'augmentation du prix de l'énergie** et de la précarité énergétique, accentué par les crises successives.

La transition énergétique est une nécessité climatique (notamment en vue des engagements de l'UE), mais aussi une condition préalable à la sécurité énergétique de l'Europe. La principale source **d'insécurité énergétique** dans l'Union européenne réside dans la **forte dépendance des États membres aux combustibles fossiles importés**[1], notamment depuis des régimes autoritaires comme la Russie, l'Algérie et l'Azerbaïdjan. Cette dépendance fait de l'Europe l'une des régions les plus **vulnérables** au monde aux chocs de prix et aux ruptures d'approvisionnement[2].

La révision du règlement doit donc permettre de passer de la réponse de crise à une **sécurité structurelle**, tout en répondant à divers enjeux : **compétitivité** de nos économies, garantie d'un prix de l'énergie abordable et stable pour les citoyens et les entreprises, transition juste etc.

De plus, le texte initiale est construit autour de 2030, la révision doit **l'articuler avec 2040**, et notamment la Loi européenne sur le Climat, avec l'objectif de −90 % d'émissions nettes en 2040.

Partie 2 - Configuration des négociations

Mon désaccord sur l'objectif de **−90 %**, désormais inscrit dans la loi, m'oppose aux États du Nord et aux ONG climatiques, mais il ne sera pas l'objet de cette négociation : je concentrerai mon action sur la flexibilité de sa mise en œuvre. Je serai particulièrement attentive au travail au sein de la Commission ENVI, afin de trouver des compromis, notamment sur des KPIs non contraignants. La réforme devra cependant être réaliste et reposer sur **l'innovation**, **l'efficacité** et la **responsabilité**, plutôt que sur des interdictions ou des pénalités. Des taxes sur les superprofits auraient comme seul effet d'augmenter le prix pour les consommateurs. Le **nucléaire** polarisera les discussions mais le bon sens doit régner en laissant à chaque état le choix de son mix énergétique, tout en reconnaissant le nucléaire comme nécessaire à la transition.

[1] : *Aylett, C., van Rij, A. and Bradshaw, M. (2026), Why renewables and electrification hold the keys to EU energy security: Using the low-carbon transition to improve resilience, mitigate geopolitical risks and lower costs. Royal Institute of International Affairs. London*

[2] : *Rosslowe, C. (2025). Shockproof: how electrification can strengthen EU energy security. Chapter 1: Europe is highly vulnerable due to reliance on fossil imports.*

Partie 3 - Prospective et stratégie

Une transition qui ignore la réalité n'est pas un progrès : c'est une **menace**. Je défends une transition énergétique et environnementale menée avec **bon sens, sans dogmatisme** qui mettrait en danger l'emploi, la compétitivité ou le pouvoir d'achat des familles.

→ La gouvernance révisée devra être **technologiquement neutre** et reconnaître la **diversité et la complémentarité des solutions bas-carbone nécessaires à la transition** ; garantissant ainsi la sécurité de l'approvisionnement à des prix raisonnables, sans renoncer à notre transition énergétique. *Le nucléaire n'est pas le problème : il fait partie de la solution*, en particulier dans un système qui n'est pas encore prêt à fonctionner en s'appuyant exclusivement sur les énergies renouvelables pour garantir son approvisionnement.

→ Les **réseaux** et les **interconnexions** sont essentiels au bon fonctionnement du marché de l'électricité de l'Union et à l'accélération du déploiement de l'énergie propre. Les nouveaux projets d'énergies renouvelables doivent faire face à de **longs délais d'attente pour être raccordés au réseau électrique**, qui peine à suivre : **1 700 GW de capacité en file d'attente de raccordement dans 16 États membres**[3], et plus de **4 Md€** de coûts de congestion en 2024 (Norvège incluse)[4].

→ Cette transition doit être **juste**, elle ne peut pas se faire au détriment des ménages. Il est nécessaire de **réduire la précarité énergétique** (un indicateur non contraignant pourrait serait possible). Les mesures inscrites dans les PNEC (e.g. zones à faibles émissions) doivent être évaluées sur leur **impact social**.

→ La décarbonatation est un **moteur de croissance** si elle est intégrée aux politiques industrielle, commerciale et de concurrence[5]. Il faut cependant être vigilant à ce que la transition soit être menée de manière à **préserver la compétitivité et la résilience de l'économie européenne**, notamment parce que l'Europe ne représente qu'une **part limitée des émissions mondiales** (6 % des émissions mondiales de GES[6]), tout en étant en **concurrence** avec des pays soumis à des contraintes nettement moins importantes. L'atteinte des objectifs climatiques européens ne doit pas conduire à une désindustrialisation accompagnée d'une augmentation des émissions importées.

→ Enfin, la **simplification et l'allègement de la bureaucratie** est primordial pour notre compétitivité, arrêtons d'asphyxier le système productif européen ; notamment nos PME. Il est nécessaire de mieux articuler stratégies à long terme, PNEC et autres documents de planification ; mais aussi de se doter de standards uniformes et passer en revue la nécessité de chaque indicateur ce qui réduirait la charge administrative tout en améliorant la standardisation et la comparabilité entre les États membres.

[3]: Beyond Fossil Fuels (2025), How Europe's grid operators are preparing for the energy transition, May 2025: https://beyondfossilfuels.org/wp-content/uploads/2025/05/REPORT_FINAL.pdf

[4] : European Union Agency for the Cooperation of Energy Regulators (2025), Transmission capacities for cross-zonal trade of electricity and congestion management in the EU, 5 September 2025, https://www.acer.europa.eu/sites/default/files/documents/Publications/ACER-MonitoringReport-2025-crosszonal-electricity-trade-capacities.pdf.

[5] : Draghi, M., The future of European competitiveness, Part A: A competitiveness strategy for Europe, Commission européenne, septembre 2024,

[6] Crippa, M., Guizzardi, D., Pagani, F., Banja, M., Muntean, M. et al., GHG emissions of all world countries – 2025 Report, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg, 2025 (JRC143227), DOI : 10.2760/9816914, section « Emissions by country », ligne UE27.